

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 JUILLET 2020

Date de convocation : 6 juillet 2020

Président de séance : Christian BRUYEN

Lieu de la séance : salle des fêtes de Dormans

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 66

Nombre de votants : 72

Étaient présents :

Mmes Muguette CURFS, Danielle DESPEZELLE-GALLET suppléant remplaçant Denis MOREAUX, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Alexandra HACHET, Pauline ACCARIÉS, Maryline VUIBLET, Brigitte AUBERT, Christine METEYER, Céline MEUNIER, Karine LECLERE suppléant remplaçant Frédéric POMMELET, Catherine FONTANESI, Marie-Line CHARPENTIER, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT et Sylvie PIETREMENT.

MM. Xavier CARTON, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, Gérard GODINAT suppléant remplaçant David QUATREVAUX, Jacques CONSTANTIDINI, Laurent COUVREUR, Laurent GROSDIDIER, José PIERLOT, Renaud SYMCZYK, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Jacky GRANDREMY, Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Yves PUNTEL, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Philippe DUMONT, Christian BRUYEN, Yann THOMAS, Xavier DUVAT, Freddy LECACHEUR, Christophe PETIT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, Christophe CHATELAIN, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Stéphane BOULANT, Denis CASTERS, Fabrice HUBERT, André VARLET, Patrick BREUL, Jean-Claude BUCQUET, Pierre LANGLOIS, Didier POUPINEL-DESCAMBRES, Benoît BOUDÉ, Raphaël DELOUVIN suppléant remplaçant Odile LEMAIRE, Guillaume GUERRE, Patrick THIBAUT, David COUTELAS et Christophe DURDON suppléant remplaçant Corinne DÉPAUX.

Étaient représentés :

M. Jacky BOCHET donne pouvoir à M. Régis COUTANT

Mme Francine PICAUVET donne pouvoir à Mme Isabelle MICHELET

M. Michel LORIOT donne pouvoir à M. Olivier VEAUX

M. Ludovic WELCHE donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

M. Olivier HUOT donne pouvoir à Mme Catherine FONTANESI

Mme Marie-Louise TONON donne pouvoir à M. Benoît BOUDÉ.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Odile LEMAIRE, Corinne DEPAUX, MM. Denis MOREAUX, David QUATREVAUX, Frédéric POMMELET.

Étaient absents : -

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GUENET-NANSOT.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 9h00.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 juin 2020 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de M. Christian BRUYEN, Président sortant, qui après l'appel nominal des délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, déclare installer dans leurs fonctions de délégués :

Commune	Titulaires	Suppléants
Bannay	Mme Muguette CURFS	Mme Astrid GUILBERT
Baslieux-sous-Châtillon	M. Xavier CARTON	Mme Julie THEVENIN
Baye	M. Denis MOREAUX	Mme Danièle DESPEZELLE-GALLET
Beunay	M. Maurice LOMBARD	M. Jean-Marie AUBERT
Belval-sous- Châtillon	M. Pascal NAILLON	M. Jean-Marie BOUDESOCQUE
Binson-Orquigny	M. David QUATREVAUX	M. Gérard GODINAT
Boursault	Mme Thérèse LEBRUN-DAVID	M. Pascal GACHIGNAT
Champaubert-la-Bataille	M. Jacques CONSTANTIDINI	M. Aimé RONSEAUX
Champlat-et-Boujacourt	M. Laurent COUVREUR	M. Michel BONNINGRE

Champvoisy	M. Laurent GROSIDIER	M. Thierry ROCHETTE
Châtillon-sur-Marne	M. José PIERLOT M. Renaud SYMCZYK	
Coizard-Joches	M. Gérard GUYARD	M. Jacques LEMOINE
Congy	M. Jean-François MOUSSY	Mme Isabelle BOBIN
Cormoyeux	M. Jacky BOCHET	M. Vincent ROBERT
Corribert	M. Jacky GRANDREMY	M. Christophe GRAVIER
Courjeonnet	M. Jean-Claude SIMON	Mme Anne-Marie SIMON
Courthiézy	M. Sylvain BIZZOCCHI	M. Bertrand APELOIG
Cuchery	Mme Cécile OESLICK	M. Didier TRANCHANT
Damery	Mme Sandrine MIGNON-GROSJEAN Mme Maryse MINOT M. Régis COUTANT M. Yves PUNTEL	
Dormans	M. Michel COURTEAUX Mme Isabelle MICHELET M. Jean-Luc TARATUTA M. Philippe DUMONT M. Christian BRUYEN Mme Francine PICAVET M. Ludovic WELCHE Mme Alexandra HACHET Mme Pauline ACCARIÈS	
Etoges	M. Yann THOMAS	M. Alexandre CAPIDE
Fèrebrianges	M. Xavier DUVAT	M. Pascal PETIT
Festigny	M. Michel LORIOT	M. Yannick ROUSSEAUX
Fleury-la-Rivière	M. Freddy LECACHEUR	M. Vincent DELAUNOIS
Igny-Comblizy	Mme Maryline VUIBLET	Mm Louissette ROBILLARD
La Caure	Mme Brigitte AUBERT	M. Bernard HARROIS
La Chapelle sous Orbais	M. Christophe PETIT	M. Jérôme GRIVOT
La Neuville-aux-Larris	M. Olivier MEUNIER	M. Bernard LHERMITE
La Ville sous Orbais	M. Bernard LISCH	Mme Michèle LIVERNEAUX
Le Baizil	Mme Christine METEYER	M. Rémi CHOUTEAU
Le Breuil	M. Didier DEPIT	Mme Béatrice CHAUSSIGNAND
Leuvrigny	M. Christophe CHATELAIN	Mme Sonia BOUDIN
Mareuil en Brie	M. José MIGUEL	Mme Laurence LORIN
Mareuil le Port	M. Olivier VEAUX M. Patrick JAGER Mme Céline MEUNIER	
Montmort-Lucy	M. Alain FRIQUOT	M. Thomas LECOMPTE
Nesle le Repons	M. Patrick ACKER	M. Régis MAXIMY
Oeuilly	M. Stéphane BOULANT	Mme Christine LAURENT
Orbais l'Abbaye	M. Denis CASTERS	M. Alexandre PIAT
Passy-Grigny	M. Fabrice HUBERT	Mme Danielle CAILLOT
Reuil	M. André VARLET	M. Stéphane PESSENET
Romery	M. Frédéric POMMELET	Mme Karine LECLERE
Saint Martin d'Ablois	Mme Catherine FONTANESI Mme Marie-Line CHARPENTIER M. Olivier HUOT M. Patrick BREUL	
Sainte Gemme	M. Jean-Claude BUCQUET	M. Cédric GUY
Suizy-le-Franc	M. Pierre LANGLOIS	M. Didier FLAMANT
Talus Saint Prix	M. Didier POUPINEL DESCAMBRES	M. Cyrille MONNIER
Troissy	Mme Marie-Louise TONON M. Benoit BOUDÉ	
Vandières	Mme Odile LEMAIRE	M. Raphaël DELOUVIN
Vauciennes	Mme Christiane FOURNY	Mme Florence LOURDEZ
Venteuil	M. Guillaume GUERRE	Mme Laurence LEMAIRE

Verneuil	Mme Sylvie GUENET-NANSOT M. Patrick THIBAUT	
Villers-sous-Châtillon	M. David COUTELAS	M. Fabrice REMY
Villevenard	Mme Sylvie PIETREMENT	M. Vincent MICHEL
Vincelles	Mme Corinne DEPAUX	M. Christophe DURDON

Mmes Catherine FONTANESI et Maryse MINOT sont nommées assesseurs.

ELECTION DU PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M Régis COUTANT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et immédiatement installé.

20-095. COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de fixer la composition du Bureau comme suit :

- ♦ Nombre de vice-présidents : 12
- ♦ Nombre des autres membres : 16

**Adopté à la majorité - 59 voix POUR
11 voix CONTRE
2 abstentions**

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Sylvie GUENET-NANSOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1^{er} Vice-Président et immédiatement installée.

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Freddy LECACHEUR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Alain FRIQUOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. José PIERLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Christian BRUYEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Patrick JAGER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Fabrice HUBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Didier DEPIT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 9^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Catherine FONTANESI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installée.

M. Patrick BREUL quitte la séance.

ELECTION DU 10^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Jean-François MOUSSY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 11^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Maryse MINOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installée.

ELECTION DU 12^{EME} VICE-PRESIDENT

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Maryline VUIBLET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 12^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

M. Laurent COUVREUR quitte la séance et est remplacé par son suppléant, Michel BONNINGRE.

ELECTION DU 1^{ER} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Sylvain BIZZOCCHI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Stéphane BOULANT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Michel COURTEAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 2^{ème} tour de scrutin, M. Benoît BOUDÉ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

Mme Christine METEYER quitte la séance et donne pouvoir à M. Bernard LISCH.

ELECTION DU 5^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Olivier VEAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

M. Laurent GROSDIDIER quitte la séance et donne pouvoir à M. Fabrice HUBERT.

M. Xavier DUVAT quitte la séance et donne pouvoir à M. Yann THOMAS.

Mme Pauline ACCARIES quitte la séance et donne pouvoir à M. Christian BRUYEN.

ELECTION DU 6^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Christiane FOURNY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 6^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

ELECTION DU 7^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Thérèse LEBRUN-DAVID ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. David QUATREVAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 9^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Christine METEYER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 9^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

ELECTION DU 10^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. José MIGUEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 11^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Didier POUPINEL-DESCAMBRES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 12^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Yann THOMAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 12^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 13^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Denis CASTERS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 14^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Odile LEMAIRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 14^{ème} membre du Bureau et immédiatement installée.

ELECTION DU 15^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, M. Olivier MEUNIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 15^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

ELECTION DU 16^{EME} MEMBRE DU BUREAU

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, Mme Cécile OESLICK ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 16^{ème} membre du Bureau et immédiatement installé.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-6 du CGCT, lors de la première réunion du conseil communautaire, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau - élections auxquelles il vient d'être procédées -, le Président donne lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1.

20-096. INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de fixer les indemnités des élus comme suit :

- ♦ Président, à 90 % du montant de référence
- ♦ Vice-Présidents, à 90 % du montant de référence

Adopté à l'unanimité.

20-097. DETERMINATION DES DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de déléguer au Président, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes :

- toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres, d'un montant inférieur à 35 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €.
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle, devant le Juge Administratif.

Adopté à l'unanimité.

20-098. LIEUX DE TENUE DES SEANCES DU CONSEIL.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide que les séances de Conseil se tiendront dans les lieux suivants, qui offrent les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qui permettent d'assurer la publicité des séances :

- Congy, à la salle des fêtes
- Damery, à la salle des fêtes
- Mareuil-le-Port, à l'Espace 2000
- Passy-Grigny, à la salle des fêtes.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 16h15.

Vu pour être affiché le 13 juillet 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, Régis COUTANT

